



# SENEGAL

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR MANKEUR NDIAYE,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES  
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR  
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

\*\*\*\*\*

**AU DEBAT GENERAL  
DE LA SOIXANTE NEUVIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

\*\*\*\*\*

**New York, le 25 septembre 2014**

**Vérifier au prononcé**

**Majestés,  
Altesses,  
Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,  
Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,  
Mesdames, Messieurs**

Je me réjouis particulièrement de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de représenter **Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal**, devant cette auguste Assemblée et de délivrer, en son nom, cette allocution.

Je voudrais, à la suite de mes distingués prédécesseurs, adresser à **Son Excellence Monsieur Sam Kahamba KUTESA** les vives félicitations, ainsi que la satisfaction particulière de ma délégation de le voir assumer la présidence de cette 69<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

**Monsieur le Président,**

En vous renouvelant nos ardents vœux de succès dans l'accomplissement de cette haute mission, je voudrais vous assurer du soutien indéfectible de ma délégation qui, comme à l'accoutumée, continuera, de manière constructive, à contribuer à la pleine réalisation du mandat de l'ONU.

Je voudrais aussi rendre un vibrant hommage à votre prédécesseur, **Son Excellence Monsieur John William Ashe**, dont le dynamisme et la grande ouverture d'esprit ont largement contribué au succès de la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

Je tiens également à exprimer toute notre appréciation au **Secrétaire général Monsieur Ban Ki-Moon pour ses efforts inlassables** au service de la paix et de la sécurité, du développement, ainsi que des droits de l'homme.

**Monsieur le Président,**

Notre présente session se déroule dans un contexte où se dessinent de nouveaux paradigmes annonciateurs d'espoir, avec l'approche de la fin du cycle des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et l'avènement des Objectifs du développement durable (ODD), dans l'élan des ruptures indispensables et des continuités nécessaires.

Opportunité ne pouvait être plus grande pour ma délégation de se féliciter du travail appréciable effectué notamment par le Groupe de travail intergouvernemental sur les ODD et Celui sur le financement du développement durable, à l'effet de définir les grands axes de l'Agenda du développement post-2015.

L'ampleur des défis liés à ce grand rendez-vous de l'humanité exige que des stratégies et mesures adéquates soient adoptées par nos Etats, afin d'assurer une bonne transition et d'aborder sereinement la mutation globale attendue.

Le thème de cette session intitulé "**Réaliser et mettre en œuvre un programme transformateur de développement pour l'après-2015**" donne l'occasion d'approfondir la réflexion déjà amorcée lors de la précédente session, en vue d'établir une vision commune sur les voies et moyens permettant de renforcer notre engagement et nos actions vers une croissance durable et inclusive.

Il nous incombe, à cet égard, le sacerdoce d'œuvrer pour un développement inclusif en faveur des générations présentes et futures, eu égard aux défis multiples auxquels nos populations font face, notamment en matière d'éducation, de santé, de lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, d'énergie, de changements climatiques, de pauvreté endémique.

Dans cette perspective, le Gouvernement du Sénégal s'est résolument orienté vers un modèle dont la finalité est la création de richesses et la transformation structurelle de son économie.

C'est pour cette raison que le Président Macky SALL a lancé l'ambitieux programme dénommé "**Plan Sénégal Émergent (PSE)**" qui constitue, aujourd'hui et pour les années à venir, le référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal visant l'Émergence adossée à une dynamique progressiste tournée résolument vers le développement durable.

C'est au regard de ce contexte national prometteur, en phase avec les enjeux de l'heure, que le Sénégal, par ma voix, salue les initiatives entreprises dans le sens de la définition des grands axes du développement post-2015, en particulier l'élaboration des objectifs de développement durable (ODD), ainsi que des stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces objectifs.

### **Monsieur le Président,**

Conscient que l'application d'un programme transformateur de développement requiert parallèlement une application effective des grandes décisions sectorielles, notamment en matière d'environnement, mon pays estime nécessaire d'intensifier les actions susceptibles de mieux préserver la nature, à travers la maîtrise de l'eau, la gestion durable des terres, des forêts et des déchets.

Sous ce rapport, nous devons œuvrer de manière plus solidaire pour arriver à la conclusion d'un nouvel Accord sur les changements climatiques et mettre en application les mesures prises dans ce domaine, telles que le Fonds vert pour le climat et le transfert de technologies écologiquement rationnelles, sans omettre le renforcement des capacités dans ce domaine au profit des pays en développement comme les nôtres.

Dans le même esprit, devrions-nous avoir comme objectif, au regard des dégâts causés par les catastrophes naturelles partout dans le monde, d'intensifier notre coopération afin d'établir un instrument plus adapté qui remplacera le Cadre

d'action de Hyogo (2005-2015) pour des nations et collectivités résilientes face aux catastrophes.

En matière de coopération économique, nous devons également agir pour surmonter le poids rédhibitoire de la dette extérieure, assurer une gouvernance économique équilibrée et un système commercial plus équitable, par une finalisation du cycle des négociations de Doha et le respect des engagements notamment en matière de financement du développement.

Par conséquent, la mise en œuvre du cadre post-2015 devrait être l'occasion de développer un partenariat plus dynamique et novateur avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, et d'appuyer davantage la réalisation de projets communautaires de développement.

C'est à la lumière de ce qui précède qu'il faut appréhender l'importance du **Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique** (NEPAD), dont le Comité d'orientation, dirigé par **Son Excellence Monsieur le Président Macky SALL**, mérite d'être davantage soutenu et appuyé, au regard de ses objectifs liés à l'éradication de la pauvreté, au développement des infrastructures et la transformation structurelle des économies africaines.

C'est là tout le sens du message issu du dernier Sommet de Dakar consacré au financement du NEPAD, les 14 et 15 juin 2014.

### **Monsieur le Président,**

En ce moment précis où nous nous penchons sur la problématique du développement durable, le monde continue de sombrer dans des crises et conflits qui constituent autant de dangers pour la paix et la sécurité internationales.

**Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest** restent ainsi confrontés à des menaces récurrentes de groupes terroristes dont les actions criminelles menacent les fondements de nos sociétés et entravent nos efforts de développement.

*S'agissant de la Guinée Bissau, le Sénégal salue le processus démocratique qui a abouti dernièrement à l'élection du Président José Mario VAZ. Je voudrais inviter la Communauté internationale à soutenir ce pays qui compte d'énormes potentialités à travers, notamment une table ronde des bailleurs de fonds.*

De même, les efforts de la communauté internationale pour aider à la stabilisation de la région de **l'Afrique centrale** restent entravés par l'acuité du défi lié au processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration (DDR) des principales milices et groupes armés tandis que la **Corne de l'Afrique**, outre le terrorisme, demeure fortement affectée par l'ampleur des conflits aux conséquences humanitaires désastreuses.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle affecte l'une des régions les plus touchées par la pauvreté et confrontée au double défi de la paix et du développement durable.

*Une autre partie de l'Afrique subit les contrecoups d'un fléau, d'une catastrophe dirai-je. Il s'agit de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola. Cette épidémie touche certes l'Afrique de l'Ouest mais constitue un risque pour le monde entier. A cet égard, le Sénégal, en ce qui le concerne, a enregistré un cas qui a été rapidement et correctement pris en charge. Je voudrais ainsi saisir, une fois de plus, l'opportunité de cette tribune pour confirmer que le Sénégal ne compte plus, à ce jour, aucun cas de virus Ebola.*

*Je me réjouis de l'adoption par consensus de la résolution 2177 du Conseil de Sécurité coparrainée par 134 pays, dont le Sénégal.*

*La décision de Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies de mettre en place la Mission des Nations Unies de Réponse Urgente au Virus Ebola (UNMEER) conforte mon pays sur la prise de conscience de la Communauté internationale à ce sujet.*

*En plus des décès enregistrés, de la déstabilisation complète de systèmes sanitaires déjà affaiblis, du déséquilibre des systèmes sociaux, une crise humanitaire pourrait survenir si l'on n'y prend garde.*

*C'est pourquoi, le Sénégal invite la communauté internationale à une prompt réaction pour apporter le soutien nécessaire non seulement aux pays touchés par le virus, mais à ceux de la région ouest africaine toute entière exposés aux ravages de cette épidémie. Plutôt nous agirons, mieux l'épidémie sera maîtrisée.*

*En ce qui le concerne, le Sénégal, a mis en place un corridor humanitaire aérien sécurisé qui pourrait évoluer vers un corridor maritime. C'est une des preuves de sa solidarité à l'endroit des pays frères frappés par l'épidémie.*

**Concernant le dossier du Sahara occidental, mon pays, réaffirme son attachement à la consolidation des liens fraternels entre tous les pays du Maghreb et de l'Afrique, en général.**

**Dans cet esprit, il conviendrait de décourager toutes formes de séparatisme et à cet égard, le Sénégal voudrait, réitérer son soutien à l'initiative du Maroc d'accorder une large autonomie au Sahara occidental, dans le cadre du respect de sa souveraineté et des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, pour une paix durable.**

Face à tous ces défis pressants, ma délégation est persuadée de la nécessité urgente d'asseoir une approche holistique susceptible de renforcer les capacités de résilience des pays face à la résurgence des crises et à la survenance de nouveaux conflits.

Il me plaît à cet égard de saisir l'opportunité que me procure cette tribune pour appeler l'attention de la communauté internationale sur les multiples enjeux liés à la tenue, en 2015, d'élections présidentielles dans certains pays africains. En raison de l'impact des processus électoraux sur la stabilité politique des Etats, outre le fait qu'ils attestent la vitalité de la démocratie en Afrique, il serait judicieux d'inscrire la

gestion des échéances électorales, dans le champ de nos préoccupations prioritaires.

Je voudrais également réaffirmer avec force conviction que les exigences en matière de développement ne sauraient prévaloir sur les impératifs de paix et de sécurité internationales.

Sous cet angle, un organe comme la Cour Pénale internationale (CPI), a, dans le cadre de son mandat, un rôle non négligeable à jouer dans le rétablissement de la paix. C'est pourquoi, je voudrais apprécier, ici, l'insigne honneur dernièrement fait au Sénégal, à travers la personne de M. Sidiki KABA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, qui est le candidat africain au poste de Président de l'Assemblée des Etats Parties de la CPI.

En tout état de cause, le Sénégal, reste attaché à son option irréversible en faveur de la paix et de la sécurité internationales. A cet égard, il continuera d'apporter, avec engagement et détermination, sa contribution aux opérations de maintien de la paix, en mettant davantage l'accent sur le déploiement d'un personnel de qualité, à chaque fois qu'il est sollicité.

Dans une perspective de sortie globale de crise, il conviendrait, à nos yeux, au-delà du traitement politique des questions, de créer les conditions propices au rétablissement des capacités économiques des pays affectés par les conflits. Il urge également de renforcer la coopération et d'affiner nos stratégies de prévention pour mieux faire face à l'escalade de la violence et aux nouvelles formes de conflits liées à la propagation du terrorisme international.

### **Monsieur le Président,**

Me vient à l'esprit, l'épineuse question du conflit palestinien, marqué par une escalade de la violence inouïe, avec les récents bombardements opérés par Israël à Gaza que le Gouvernement du Sénégal a condamnés, ainsi que le nombre de morts et de blessés, y compris des femmes et des enfants palestiniens, sans omettre les dégâts matériels immenses.

S'appuyant sur le cessez-le-feu dont il se félicite, le Sénégal, en sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du Peuple palestinien, réitère son appel à la redynamisation du processus de paix, à la fin du blocus qui asphyxie la bande de Gaza depuis 2007 et invite Israël, puissance occupante, à respecter les droits de l'homme de l'homme des palestiniens et le droit international humanitaire.

Le Sénégal, en cette année internationale de solidarité avec la Palestine, renouvelle son soutien à une solution politique juste, négociée et pacifique, seule option possible pour mettre fin à ce conflit et parvenir à la création d'un Etat palestinien viable et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte-à-côte avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

**Monsieur le Président,**

L'acuité des différentes crises actuelles est paradoxalement symptomatique du statu quo dans lequel continue de s'enliser le processus de réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

A ce sujet, mon pays réaffirme son attachement à la position commune africaine exprimée dans le Consensus d'Ézulwini et à la Déclaration de Syrte, en faveur de l'octroi à l'Afrique de deux sièges de membres permanents dotés de toutes les prérogatives attachées à ce statut, y compris le droit de veto, et de deux autres sièges non permanents.

Une telle approche aura l'avantage de remédier à l'iniquité lancinante dont souffre le continent, seule région absente de la catégorie des membres permanents et sous représentée dans celle des membres non permanents.

Et, j'ai espoir que la célébration prochaine, en 2015, du 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre organisation marquera le point de départ d'un Conseil de Sécurité rénové.

C'est également au cours de cette 70<sup>e</sup> session de l'AG qu'auront lieu les élections au Conseil de Sécurité, pour les sièges de membres non permanent, au titre de la période 2016-2017. Le Sénégal qui est en lice, voudrait conséquemment, par ma voix, réitérer sa demande de soutien à sa candidature.

Je ne saurais clore sur ce point sans appeler de mes vœux la finalisation du processus de revitalisation de l'Assemblée générale, en vue de permettre à notre instance de mieux s'acquitter de ses importantes et cruciales prérogatives confiées par la Charte des Nations Unies.

**Monsieur le Président,**

A l'orée du prochain agenda du développement, la communauté francophone a une fois de plus porté son choix sur Dakar, terre africaine de la "Teranga" ou hospitalité légendaire, pour abriter les 29 et 30 novembre 2014, **le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie** pour impulser ensemble une réflexion autour du thème : « **Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement** ».

Connaissant l'intérêt que vous accordez tous au programme de développement pour l'après-2015, je m'honore de vous convier, de nouveau, à cette importante rencontre qui se veut un creuset d'échanges autour de la contribution des jeunes et des femmes dans la recherche d'une paix viable et la quête d'un développement durable, inclusif et harmonieux.

Je vous remercie.